

COMMISSION SPECIALE CHARGÉE D'EXAMINER L'ÉTAT INDEPENDANT DU CONGO (1885-1908) ET LE PASSE COLONIAL DE LA BELGIQUE AU CONGO (1908-1960), AU RWANDA ET AU BURUNDI (1919-1962), SES CONSEQUENCES ET LES SUITES QU'IL CONVIENT D'Y RESERVER

Du LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022 Après-midi

Réponses Jacinthe Mazzocchetti

Je voudrais répondre sur 5 points, suite à des interpellations globales ou spécifiques.

1. Sur les liens entre racisme et colonialisme

Pour bien saisir cet enjeu et ces liens, démontrés un peu partout sur la planète au travers de nombreuses recherches en sciences sociales (anthropologie, histoire, sociologie, études culturelles, études postcoloniales...), deux dimensions sont à prendre en compte.

- 1) Le colonialisme est un système, un mode de gouvernement économique-politique, qui ne peut être réduit à la colonisation en tant que telle. Ce système précède le temps colonial, notamment belge, et ne s'arrête pas avec les Indépendances. Il ne s'agit pas simplement d'un mode de gouvernement singulier, d'annexion et d'exploitation de territoires et de personnes, mais d'un système idéologique et économique-politique global qui a participé de l'enrichissement de l'Occident et de la construction des idéologies suprématistes que ce soit en termes racial, culturel, religieux ou civilisationnel. Ce système a donc eu des incidences en termes social, culturel, économique, politique, identitaire, non seulement au sein des pays colonisés, mais également au sein des pays colonisateurs. Les traces structurelles, aujourd'hui, encore bien vivaces de cette histoire sont nommées « colonialité ». Ce qui nous amène à la nécessité décoloniale. L'enjeu de la « décolonialité » étant bien de défaire ce qui a été institué en termes de rapports sociaux structurés sur base de rapports de pouvoir de prédation et d'asymétries aujourd'hui reconnues comme inacceptables.
- 2) L'histoire du colonialisme ne démarre avec le temps colonial de conquête en direction de l'Afrique et de l'Asie, mais avec celui des Amériques, histoire vieille dès lors de plus 500 ans et mondiale, qui inclut le massacre des peuples indigènes ainsi que la traite transatlantique. J'aimerais ici rappeler que fin du 16e siècle - début du 17e siècle, Anvers était la ville abritant la plus importante colonie africaine d'Europe après Lisbonne. Ainsi outre l'histoire collective de l'Occident dans laquelle nous sommes pris, l'histoire longue du colonialisme nous concerne directement et ne commence pas avec la colonisation de l'actuel Congo RDC.

Ainsi, l'enjeu contemporain de la décolonisation au cœur des questions de réparation/réconciliation est en réalité très simple et il peut être résumé autour de deux grandes questions :

- Premièrement : l'impérialisme et le colonialisme ont une histoire conjointe de 500 ans : comment imaginer que notre présent ne résulterait pas de ce passé, alors même qu'en termes d'indépendances politiques, il a fallu attendre les années 70 pour approcher enfin de la remise en question globale de ce mode de gouvernement ? Comment imaginer que notre présent ne résulterait pas de ce passé, alors même que depuis les luttes d'indépendances,

d'autres idéologies tout aussi impérialistes, non égalitaires et empreintes de supériorité se sont succédées ?

- Deuxièmement : comme énoncé par Arjun Appadurai, désormais l'une des grandes questions est celle non pas de penser l'après-colonialisme, mais de « parvenir à penser après le colonialisme ». Et il s'agit là de bien plus que d'une figure de style. L'enjeu est de sortir des silences et du « silencing » (en anglais ce mot est actif, les processus de mises en silence) quant au passé, de reconnaître le colonialisme comme une forme de domination à la fois identique à d'autres et singulière (son historicité propre, ses effets propres, ses luttes propres). Mais cette reconnaissance doit être considérée comme une première étape, la suivante est bien de penser un après qui ne soit pas le résultat inconscient de cet avant.

Parler de décolonialité et non de post-colonialité n'est pas une coquetterie, une nouvelle mode, une figure rhétorique, car il s'agit bien de « dé » faire ce qui a été fait, de « dé » faire ce qui est. Il s'agit donc de revisiter la société et ses institutions afin de mettre à jour les rapports de pouvoir de leurs origines à nos jours et repérer/affronter ce qui se perpétue en termes d'inégalités à la fois raciales, mais aussi économiques, genrées... et la manière dont elles sont imbriquées. Un des effets majeurs de la colonialité est celui de « la fabrique d'un Autre radicalement Autre » qui est aussi la « fabrique de soi » ... Pas de Blancs sans Noirs et inversement... Pas de supérieurs sans inférieurs... Ainsi davantage que de penser en termes de discriminations ethno-raciales, de penser les autres, d'agir pour les autres, l'objectif de la décolonialité est de penser ensemble la société, d'agir pour une société qui ne soit pas post-raciale que de mots.

Ceci dit, cette histoire, ce cadre de pensée, ce régime économie-politique dépasse donc largement les frontières nationales, même s'ils trouvent à s'incarner de façon singulière. L'évidence aujourd'hui largement démontrée en termes de représentations, de discours et de pratiques, les trois étant inter-reliés, entre passé colonial et racisme structurel matérialisé par de nombreuses discriminations, ne signifie pas une absence de pluralité en fonction des contextes. Chaque histoire coloniale, bien qu'inscrite dans un momentum partagé, est singulière. Pour ce qui est du racisme anti-noirs, de manière spécifique, partout les liens se dessinent depuis la traite transatlantique jusqu'aux territoires colonisés. Ces différences tout autant que les logiques transversales sont notamment très bien étudiées par le réseau international « Black Europe » porté par Dr. Kwame Nimako et Dr. Stephen Small, ainsi que par leurs travaux sur ce racisme spécifique en Europe, et plus singulièrement aux Pays-Bas et en Angleterre.

Le racisme est ici envisagé comme « structurel ». Cette notion inclut, dans une approche davantage systémique, le racisme institutionnel et institutionnalisé, à la fois visible et invisible, ouvertement discriminatoire ainsi que celui du quotidien, inscrit dans les représentations, les discours et les pratiques ordinaires. Ainsi, lutter contre le racisme anti-Noirs, ce n'est pas seulement dénoncer les actes racistes en tant que tels et les pénaliser, même si cela est indispensable, c'est aussi prendre la mesure de notre histoire et du rapport à l'altérité et à l'autre « noir », en particulier, qu'entretient l'Europe, et en ce qui nous concerne, la Belgique en particulier. Chaque pays a donc son histoire en propre, influencée et inscrite dans une histoire plus globale. Les logiques de réparation/réconciliation, de rééquilibrages, aujourd'hui, sont partout à l'œuvre, avec des chemins, des priorités, des temporalités différenciées.

S'il est vrai que d'un racisme racial, en termes biologiques, nous sommes passés, dans la majeure partie des cas, à un racisme sur bases culturelles et civilisationnelles, les logiques de hiérarchisation des vies, de tri, restent singulièrement les mêmes, tantôt davantage axées sur la couleur de peau, tantôt sur des aspects religieux et/ou culturels.

Et si en Belgique, le racisme anti-noir – qui touche les populations afro-descendantes au-delà des diasporas congolaises, burundaises, rwandaises (les structures mentales débordant les frontières nationales) –, est parfois davantage subtil, paternaliste, « bon enfant », comme il se qualifie lui-même en référence à l'humour ou au Black Face, il n'est pas moins d'une part, structurellement violent et discriminatoire (les études et les chiffres sont là pour le mettre en avant, ne serait-ce que les écarts entre les taux de diplomation et les taux d'emploi ou sur l'accès au logement) et d'autre part, hérité de temps coloniaux de construction d'un « sujet noir » « soumis, sale, bruyant, peu intelligent, mais gentil... ».

2. Et aujourd'hui ? Liens entre passé et présent

Ce qui m'amène à mon deuxième point. Il est vrai que j'ai beaucoup parlé du passé et je vous remercie de me donner la possibilité de développer davantage les enjeux contemporains. Si le passé prend tant de place dans mes propos, c'est parce qu'il est central dans :

- La compréhension des discriminations contemporaines qui découlent de cette histoire et non, il est important, de le dire, d'un refus de « s'intégrer ». Beaucoup des populations afro-descendantes cochent toutes les cases attendues et pourtant subissent le racisme dans leur quotidien et comme entrave à leurs possibilités de réussite et de reconnaissance.
- À l'écoute des diasporas et populations afro-descendantes, il est évident que la prise au sérieux des questions coloniales et décoloniales sont pour elles centrales dans des logiques de réparation/réconciliation ; mais surtout en vue d'une société davantage inclusive. La finalité de cet arrêt sur le passé, qui en réalité n'a de passé que le nom, n'est pas de renforcer et/ou de créer des logiques communautaristes, mais de faire société » ensemble sur des bases nouvelles, égalitaristes en prenant au sérieux les questions de droits humains et de citoyenneté.

Il importe par ailleurs de noter qu'en Belgique, les présences subsahariennes sont avant tout reliées au passé colonial. Les ressortissants congolais étant la troisième nationalité, après les Turcs et les Marocains, hors EU et au sein de la présence subsaharienne en Belgique, les Congolais, les Rwandais et les Burundais correspondent à environ la moitié de l'ensemble de ressortissants.

Notons qu'un des enjeux clefs quant à la présence subsaharienne en Belgique et à Bruxelles est celui de la déqualification sociale et des discriminations, et, de la précarité afférente. Dans l'ensemble, le profil des migrants subsahariens est assez éloigné de l'image misérable à laquelle ils sont parfois associés.

En 2017, le rapport de la fondation Roi Baudoin est venu confirmer que « le capital humain des Afro-descendants, sans grande distinction en termes de genre, est globalement élevé ». Plus de 60 % des Afro-descendants de 18 ans et plus ont un niveau d'études supérieur. Notons qu'il n'y a pas non plus de différences générationnelles notables. Les exigences scolaires à

l'égard des jeunes générations étant très fortes. Ces niveaux élevés d'instruction, ces taux de scolarisation s'accompagnent bien souvent d'un vécu de déqualification.

Si de nombreux facteurs participent de cette situation de déqualification, telles les caractéristiques actuelles d'un marché de l'emploi en crise, les préjugés et les discriminations à l'embauche y jouent un rôle indéniable. A nouveau, de nombreux chiffres, rapports, recherches, nous montrent que migrations subsahariennes, citoyenneté et colonialisme ne peuvent être pensés de manière séparée, afin non pas de s'enfermer dans le passé, mais de prendre la mesure de ses effets contemporains.

Les non-dits relatifs au passé colonial et les colères afférentes participent grandement des dynamiques de revendication des migrants subsahariens, et de leurs descendants, que ce soient de façon individuelle ou collective, via des instances politiques, religieuses, associatives... Penser le moment colonial, ce n'est pas seulement regarder le passé des afro-descendants, mais notre histoire commune, celle qui nous a en partie façonnés.

3. Colonialité de genre

Une question spécifique m'a été posée sur la colonialité de genre qui renvoie à l'idée que la rencontre entre colonialisme, impérialisme et patriarcat a donné lieu à des constructions de rapports de genre singulières tant dans les pays colonisés que colonisateurs et surtout à l'intersection de ces espaces. Les femmes « civilisées » étant construites à l'inverse des femmes rendues « sauvages », et inversement. Ce qui vaut également pour les hommes. Les mœurs sexuelles étant lues, imposées, transformées, elles aussi, par les logiques impérialistes et civilisationnelles.

Reste trace, notamment de l'hypersexualisation des « colonisés », des « dominés » ; dont les corps, les pratiques, les relations hommes-femmes sont regardés au prisme d'une visée hiérarchisante qui fait fi des constructions/bouleversements imposés par l'histoire et des regards occidentalocentrés qui aujourd'hui encore se posent, jugent, trient, persuadés d'être détenteurs de la norme.

Ces deux enjeux ont par ailleurs des incidences contemporaines.

- Les bouleversements des rapports de genre (dans le passé) et la construction de stéréotypes se jouent dans le présent des représentations et vécus. Le secteur de la domesticité est un bon exemple. Il met en scène des corps racisés, soumis, dociles, au service de, précaires, invisibilisés, ensilencés... Corps qui permettent en outre à d'autres femmes de s'émanciper, de façon partielle, mais néanmoins dans la poursuite des clivages historiquement situés.
- Les questions de sexualisation, de chosification se rejouent dans l'appréhension des violences vécues, où les corps parlent alors que les paroles sont tuées. Les violences médicales vécues par les femmes noires en sont un exemple majeur.

Enfin, pour ne pas être trop longue, dans le présent et en lien avec les questions de réparation/réconciliation qui nous occupent, cela amène l'idée de la nécessité d'adopter une approche intersectionnelle tant dans l'examen de l'histoire que du présent, et, de la construction du futur.

Au niveau historique : qui raconte ? Avec quels points de vue ? À partir de quels types de sources ? Etc. ? Bien entendu, cela dépasse les questions de genre, mais l'oubli des femmes tant dans les violences subies que dans les luttes est à ce point récurrent que cela vaut la peine d'insister sur cet aspect.

Au présent, cela suppose des groupes de travail suffisamment mixtes, pluriels dans leur composition, mais aussi dans leurs modes de fonctionnements afin que les discriminations et les enjeux spécifiques qui se nichent entre racisme et sexisme, entre colonialisme et patriarcat, ne passent pas à la trappe.

4. Ce qui m'amène au quatrième point : un mécanisme de suivi idéal

Je n'ai évidemment pas la prétention d'avoir réponse à cette question aussi difficile que sensible.

Ce qui me semble fondamental, c'est :

- De se donner les moyens humains et financiers de nos ambitions (en tant qu'État-nation) et des espoirs suscités par la création de cette commission. Les attentes sont là, importantes, réelles, pressantes. S'octroyer les moyens, à nouveau il me semble, suppose de s'accorder sur le fait qu'il s'agit d'une question prioritaire qui concerne notre histoire, notre implication dans un mouvement mondial de réparation/réconciliation à l'égard des populations anciennement colonisées et en vue d'une Europe qui serait véritablement celle des droits humains.
- La création d'un observatoire indépendant chargé du suivi de la mise en œuvre de ce qui aura été décidé m'apparaît aussi comme essentielle. Cet observatoire devrait être constitué en termes de personnes et de modalités de travail de façon inclusive et intersectionnelle, interdisciplinaire, dans une optique de pluralité des connaissances, en ce inclus celle en provenance directe du terrain et des vécus.

5. Par où commencer ?

Quelles seraient les initiatives que la Commission devrait prendre comme point de départ pour permettre à nos peuples et à nos États de vivre ensemble plus harmonieusement à l'avenir et de se développer de manière autonome avec un passé transformé et un avenir plein d'espoir ?

C'est en effet une question essentielle.

De mon de vue, cela nécessite de se donner un cadre de travail précis et rigoureux qui tient à minima compte des éléments suivants :

- 1) Comme je l'ai mis en avant dans mon exposé, d'aller vers des actions concrètes. Le registre moral des excuses, bien qu'étape préliminaire indispensable, ne peut suffire. Même les dimensions symboliques, telles que les enjeux de restitutions, d'enseignement de l'histoire, de patrimoine, d'espace public, etc. doivent prendre des formes concrètes et assumées.

- 2) Cette question des réparations/réconciliations doit être abordée de façon systémique en vue explicite d'apaiser et de construire sur de nouvelles bases les relations entre citoyens pluriels au sein de notre pays ainsi que les relations entre notre pays et le Congo RDC, le Rwanda et le Burundi.
- 3) Comme déjà énoncé, la méthode de travail se doit d'être inclusive et intersectionnelle et de tenir réellement en compte les rapports de pouvoir et les entraves qu'ils induisent à la fois au moment des concertations, des recommandations et des actions et suivis.

Ensuite il s'agit de poursuivre les travaux de recherche (et par la suite d'enseignement et de transmission par le biais des écoles, des associations, des musées, des arts...) à la fois historiques et contemporains (notamment sociologiques, psychologiques, archéologiques et anthropologiques) afin de prendre la pleine mesure des effets de la colonialité en vue d'une possible avancée décoloniale et de la construction d'un autre commun. Toute la lumière doit être faite, non pas pour ressasser le passé, mais pour savoir d'où l'on vient afin de mieux penser, ensemble, là où aller.

Le travail des représentations (en lien avec la question des stéréotypes et du racisme) par le biais d'informations et de sensibilisations, à nouveau par le biais des écoles, des associations, des musées, des arts... est fondamental. Des budgets conséquents devraient y être alloués avec une attention à ce que la gestion et les critères d'attribution soient inclusifs et intersectionnels.

Un observatoire du racisme anti-noir et des discriminations devrait être créé, subventionné et dirigé par les personnes directement concernées, dans une logique de gestion à nouveau inclusive et intersectionnelle.

Enfin, les actes avérés du racisme et discriminatoires devraient faire l'objet d'une véritable prise en charge juridique et institutionnelle.